

Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE
Conseil Communautaire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU 27 MARS 2024

26- Objet : ATTRIBUTION TVX_2024_10 « TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA VOIE VERTE FEUGAROLLES A MONCRABEAU »

N° Ordre : DE-035-2024

Rapporteur : Jacques Lambert, Vice-président en charge des ressources humaines, de l'administration générale et président de la CAO/CDSP

Nomenclature : 1.1.1 marchés publics - travaux

L'an deux mille vingt-quatre, le 27 mars à 19h, le Conseil de la Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE était réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Francescas, après convocation régulière du Président du 20 mars 2024, et sous la présidence de Monsieur Alain LORENZELLI.

Membres présents (41) :

Andiran : M. Lionel LABARTHE

Barbaste : Mme Valérie TONIN

Bruch : M. Alain LORENZELLI

Buzet-sur-Baïse : Mme Patricia CHENUIL et M. Jean-Louis MOLINIÉ

Calignac : Mme Stéphanie DAVID

Espiens : M. Serge LARROCHE

Feugarolles : M. Jean-François GARRABOS

Fioux : M. Joël AREVALILLO

Francescas : Mme Paulette LABORDE

Lamontjoie : M. Pascal BOUTAN

Lannes-Villeneuve de Mézin : M. Jacques ÉCHÉVÉRIA

Lasserre : M. Serge PERES

Lavardac : MM Ludovic BIASOTTO et Sébastien CRUSSIÈRES

Le Frechou : M. André APPARITIO

Le Nomdieu : M. Jean-Pierre LUSSAGNET

Le Saumont : M. Jean-Louis LALAUDE

Mézin : MM Jacques LAMBERT et Jean-Michel MANABÉRA

Moncaut : M. Francis MALISANI

Moncrabeau : M. Nicolas CHOISNEL

Montgaillard-en-Albret : -

Montagnac-sur-Auvignon : M. Jean-Louis TOLOT

Montesquieu : -

Nérac : Mmes Edith BUSQUET, Evelyne CASEROTTO, MM Serge ARNAUNÉ, Hugues DAVID, Patrice DUFAU, Marc GELLY, Patrick GOLFIER, Nicolas LACOMBE,

Pompiéy : M. Jean-Pierre SUAREZ

Poudenas : M. Jean de NADAILLAC

Réaup-Lisse : M. Pascal LEGENDRE

Saint Pe Saint Simon : M. Michel SABATHIER

Saint-Vincent-de-Lamontjoie : M. Daniel AIRODO

Sainte-Maure-de-Peyriac : M. Thierry PLANTÉ

Sos-Gueyze-Meylan : M. Didier SOUBIRON

Thouars-sur-Garonne : M. Jean-Pierre VICINI

Vianne : Mme Laurence BENLLOCH

Xaintrailles : Mme Michèle AUTIPOUT

Membres absents ayant donné procuration (8) :

Barbaste : M. Michel DAUNES à Mme Valérie TONIN

Lavardac : Mme Isabelle SALIS à M. Sébastien CRUSSIÈRES

Montesquieu : M. Alain POLO à M. Ludovic BIASOTTO

Nérac : Mme Laurence BERTHOUMIEU à Mme Evelyne CASEROTTO, Mme Ana-Paula BES à M. Patrice DUFAU, Mme Stéphanie GARBAY à M. Nicolas LACOMBE, Mélanie SERRE-SOLANO à M. Serge ARNAUNÉ, M. Frédéric SANCHEZ à M. Hugues DAVID,

Membres absents excusés (1) :

Mézin : Mme Dominique BOTTEON

Membres absents non excusés (2) :

Lavardac : M. Georges BARBARA

Montgaillard-en-Albret : M. Henri de COLOMBEL

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis MOLINIÉ a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Nombre de conseillers

En exercice : 52

Présents : 41

Votants : 49

Absents : 11

- Dont « pour » : 49

- Dont suppléé : 0

- Dont « contre » : 0

- Dont représentés : 8

- Dont abstention : 0

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts d'Albret Communauté,

Vu le code de la commande publique,

Vu la commission d'attribution réunie le 14 mars 2024,

Vu la délibération n° DE_066_2023 du 28 juin 2023 pour l'attribution et la signature du marché n°TVX_2023_06 portant « démantèlement ligne ferroviaire de Feugarolles à Moncrabeau » actuellement en cours d'exécution,

Considérant la consultation n° TVX_2024_10 « Travaux d'aménagement de la voie verte Feugarolles à Moncrabeau » qui se décompose de la façon suivante :

- Lot 1 - Travaux de maçonneries et serrurerie (sous maîtrise d'œuvre du bureau d'études INGC) ;
- Lot 2 – Platelage bois (sous maîtrise d'œuvre du bureau d'études INGC)
- Lot 3 – VRD
- Lot 4 – Signalétique

Considérant le déroulement de la consultation :

- Procédure adaptée > 90 000.00 € HT et < 5 538 000 € HT
- Date de lancement de la procédure sur DEMAT-AMPA : 12/02/2024
- Publication sur le BOAMP n° 24-16588

- Délai limite de réception des offres : 04/03/2024 à 12h00
- Critères pondérés de sélection des offres :
 - Prix des prestations : 60%
 - Valeur technique : 40%
 - Dont « méthodologie, procédures et planning » 25%
 - Dont « organisation et moyens (humains, matériels...) » 15%
- Nombre de plis déposés et analysés :
 - Lot 1 – 2
 - Lot 2 – 4
 - Lot 3 – 5
 - Lot 4 – 2

Considérant le rapport d'analyse des offres présenté le 14 mars 2024,

Il est proposé de retenir, pour chaque lot, le candidat ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse, à savoir :

Lot 1 – COLAS France (31017 TOULOUSE) pour un montant estimatif de 447 809 € HT soit 537 370.80 € TTC et un délai d'exécution à 5 mois ;

Lot 2 – SARL VISION BOIS (47240 LAFOX) pour un montant estimatif de 92 720 € HT soit 111 264 € TTC et un délai d'exécution à 20 jours ;

Lot 3 – SPIE BATIGNOLLES MALER SA (47550 BOE) pour un montant estimatif de 2 744 911,71 € HT soit 3 293 894.05 € TTC et un délai d'exécution à 3,5 mois ;

Lot 4 – ESBTP Signalisation (47310 ESTILLAC) pour un montant estimatif de 171 086 € HT soit 205 303.20 € TTC à 15 semaines.

Montant global d'attribution de la consultation n° TVX_2024_10 :

3 456 526.71 € HT soit 4 147 832, 05 € TTC.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Considérant l'exposé du Président,
Après en avoir délibéré,
DECIDE à l'unanimité

► **D'approuver** l'attribution du marché TVX_2024_10 relatif aux travaux d'aménagement de la voie verte Feugarolles à Moncrabeau comme suit :

Lot 1 – Travaux de maçonneries et serrurerie à COLAS France (31 017 TOULOUSE) pour un montant estimatif de 447 809 € HT soit 537 370.80 € TTC ;

Lot 2 – Platelage bois à SARL VISION BOIS (47 240 LAFOX) pour un montant estimatif de 92 720 € HT soit 111 264 € TTC ;

Lot 3 – VRD à SPIE BATIGNOLLES MALER SA (47 550 BOE) pour un montant estimatif de 2 744 911,71 € HT soit 3 293 894.05 € TTC ;

Lot 4 – Signalétique à ESBTP Signalisation (47 310 ESTILLAC) pour un montant estimatif de 171 086 € HT SOIT 205 303.20 € TTC.

► **D'autoriser** le Président à finaliser la procédure (y compris en cas de défaillance des candidats et dans la limite de la réglementation en vigueur), à signer l'ensemble des éléments relatifs au marché et à en assurer toute l'exécution.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,

A Nérac,

Alain Lorenzelli,
Président



Jean-Louis Molinié
Secrétaire de séance

Publication le : **2 AVR. 2024**